



BIENVENUE DANS LA NEWSLETTER DE FORME ET LOISIRS EXINCOURT

FORME ET LOISIRS EXINCOURT : 9, RUE DES NATIONS 25400 EXINCOURT
Numéro d'enregistrement RNA : W252000673 - Identifiant SIREN : 884 586 785
fanfan.gym@gmail.com / 03 81 34 60 75 ou jcdupre4@orange.fr / 06 80 20 24 66

N°16 - 2023 2024



La nouvelle équipe d'animation

Youssef Françoise Patia

Bonjour à toutes et à tous, adhérentes, adhérents, amis et partenaires de Forme et Loisirs Exincourt.
Bienvenue dans notre 16^{ème} newsletter de la saison 2023 - 2024, nous sommes le dimanche 10 mars 2024.

Ce mois de mars est important pour notre association !

La vingtième semaine de gym de la saison 2023 - 2024 vient de s'achever. Le temps passe vite. Déjà, le premier tier du mois de mars est derrière nous. Pour nous, ce mois de mars est très important, car c'est celui qui va nous conduire tout droit vers deux événements remarquables, *bien sûr à notre échelle*, notre Assemblée Générale Annuelle et la soirée d'anniversaire des 30 ans du club. Vendredi soir dernier, le Comité directeur s'est réuni pour engager les préparatifs de ces deux moments phares, qui nécessitent pas mal d'organisation et de travail.

Comme vous le savez déjà, le **samedi 6 avril 2024** à partir de 16h30, dans la salle 2 de la mairie d'Exincourt, nous vous attendrons pour notre **assemblée générale ordinaire**, afin de procéder à l'enregistrement des participations. La réunion, proprement dite, débutera à 17h précise, avec un moment important, la **vérification du quorum de représentation**.

A l'occasion des 30 ans du club, nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à venir vous joindre à nous, ou à vous faire représenter, afin que nous n'ayons pas la mauvaise surprise de ne pas pouvoir réaliser notre AG pour défaut de respect du quorum de présence. **Nous insistons sur le fait, qu'en cas d'indisponibilité, il est très important que vous pensiez à vous faire représenter en utilisant votre délégation de pouvoir jointe à la convocation. S'il y a un chiffre clé à retenir, c'est qu'il faut respecter un quorum minimum de 66 personnes présentes dans la salle ou représentées, pour pouvoir commencer la réunion.** Nous comptons sur votre sérieux.

Ce sujet n'est pas anecdotique. En 2023, nous avons enregistré 49 personnes présentes avec 31 délégations de pouvoir utilisées, soit **80 équivalents adhérents présents** en ouverture de séance, représentant un taux de présence de **70,8 %**, en retrait par rapport à 2022 avec 86,4 %. **En 2023, cela voulait dire que 26 adhérents de notre association s'étaient désintéressés de la vie de notre petit club de gym**, en ne lui accordant même pas une minute de leurs temps certainement très précieux, la durée nécessaire pour remplir le formulaire de délégation de pouvoir, ce que nous considérons comme un **manque de respect** pour tout le travail accompli par les bénévoles, qui s'impliquent dans le fonctionnement du club. **Nous serons très attentifs aux résultats de 2024.** Comme l'a rappelé Françoise lors de la dernière réunion du Comité, si le quorum n'est pas atteint, elle démissionne, autant dire que le club est potentiellement mort. **Alors que chacune et chacun prennent ses responsabilités.** Ce n'est pas un gros effort qui vous est demandé.

Une autre remarque importante. Dans l'ordre du jour de l'assemblée générale, diffusé avec la convocation, vous avez pu lire que **vous pouvez poser des questions diverses au Bureau de l'association, que vous souhaiteriez voir aborder lors de la réunion.** Mais attention, celle-ci doivent être formulées par écrit (courrier ou mail) auprès de la Présidente au plus tard pour le **jeudi 14 mars 2024 minuit**. En l'absence de question reçue à cette date, ce point de l'ordre du jour sera annulé.

L'assemblée générale devrait se terminer vers 18h avec le pot de l'amitié qui se déroulera dans la salle 2 de la mairie.

Ce même **samedi 6 avril 2024, à partir de 19h**, les personnes nominativement inscrites à la **soirée d'anniversaire des 30 ans** du club, seront accueillies dans la salle des fêtes Morel du complexe sportif d'Exincourt par les membres du Comité.

Attention, pour des raisons évidentes d'organisation, nous avons fixé au jeudi 14 mars 2024 minuit, la date limite pour s'inscrire à cette soirée festive. Nous rappelons que la validation d'une inscription est conditionnée à la remise du formulaire d'inscription adéquat, dûment rempli nominativement, et du règlement associé, en chèque ou en espèce. Passé cette date, nous ne pourrons pas accepter de demande d'inscription tardive. Pensez à vous manifester avant le jeudi 14 mars au soir.

Restez prudent et prenez bien soin de vous ! Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.
Pour Forme et Loisirs Exincourt, Jean-Claude Dupré : 0680202466
Secrétaire en charge de la communication et de l'informatisation. jcdupre4@orange.fr ou jcdupre5625@gmail.com